

## **Dossier Mairie de Pers-Jussy / Gouvernement de l'Etat de Savoie (GES)**

Des faits et des documents

### **LES PERSONNES CONTACTEES**

- Mme Isabelle Roguet Maire de Pers-Jussy
- Mme Karline Bouisset, Procureur de Bonneville
- Mr Philippe Cortay, Journaliste au Dauphine Libéré, Agence de Cluses

Mail à la Maire de Pers-Jussy  
24 janvier 2024

Aucune réponse au 2 février 2024

NB: Le contenu de ce mail a été adresse  
immédiatement après à Philippe Cortay, journaliste  
au Dauphiné Libéré via la Messagerie  
« reporter un fait divers ».  
Celui me dira que les liens ne fonctionnaient pas.  
Les PJ ne furent pas envoyées car le système de  
messagerie ne proposait pas de joindre des PJ.

Voila les liens cliquables

<https://www.cges-gouv.com/dons-au-cges>

<https://www.cges-gouv.com/carte-d-identit%C3%A9-et-permis>

<https://www.cibp-geneve.org/a-propos/equipe>

<https://www.ledauphine.com/insolite/2024/01/18/etat-de-savoie-les-magistrats-sommes-de-devenir-savoisiens-ou-de-partir-en-france>

[4] 2eme réunion publique du Gouvernement de l'Etat de Savoie à Pers-Jussy ce dimanche 28 janvier 2024

From  sebastien.lathuile <sebastien.lathuile@protonmail.com>

☆ ↗ @ Jan 24

To accueil@mairie-pers-jussy.fr



Chère Madame le Maire,

Saviez-vous que le Gouvernement de l'Etat de Savoie organisait une réunion publique dans votre salle communale ce dimanche 28 janvier ? Avez-vous autorisé cette location ou ce prêt de la salle ?

Le gouvernement n'ayant encore aucune réalité juridique malgré ce qu'il aime annoncer, quelle est la personne physique ou morale qui a contracté avec les services de votre **mairie** ?

Quelles sont les conséquences si cette salle est a été loué par une association connue de la **mairie** et « sous-louée »/ mise à disposition du Gouvernement de l'Etat de Savoie ? Est-ce légal?

Vous trouverez en pièces jointes les affiches de la réunion de dimanche mais aussi de celle du 17 décembre dernier.

Je reste à votre disposition pour répondre à vos questions supplémentaires ayant été le Ministre des Finances de ce gouvernement jusqu'au 27 décembre 2023 et ayant décidé de prévenir mes concitoyens savoisiens de la réalité de ce gouvernement qui collecte des dons ([Lien](#)) et des paiements ([Lien](#)) pour des permis de conduire et des cartes d'identité GES avec paiement sur le compte d'une ONG Suisse, le Cercle de la Bannière de la Paix dont le Président est aussi le Président de l'Etat de Savoie ([Lien](#)). Ma démission est en partie dû à cela.

Le Dauphiné Libéré s'intéressant aux activités du gouvernement ([État de Savoie : les magistrats sommés de devenir Savoisiens ou de partir en France](#)), je leur adresse une copie de ce courriel sur leur messagerie.


Si cette réunion remplit toutes les conditions de légalité et que vous acceptiez sa tenue, auriez-vous l'amabilité de faire afficher sur la porte d'entrée de la salle communale la pièce jointe (*Gouvernement de Savoie -Schéma logique -Supercherie ou vrai gouvernement*). ? Le gouvernement auquel j'ai adressé ce document par email n'y a jamais répondu.


Cordialement.


Sébastien Lathuile

435.88 KB 3 files attached



 Gouvernemen... nt.pdf 140.61 KB

 Gouverneme... 24.jpg 154.84 KB

 Gouverneme... 23.jpg 140.43 KB



Site officiel

# GOVERNEMENT de l'ÉTAT de SAVOIE

*Souveraineté - Intégrité - Respect*

Se connecter



Accueil

Gouvernement

Contribution

Histoire

Services Publics

Ministères

Contact

## Commandes de Cartes d'Identité et de Permis de Conduire National

**+** Conseil Gouvernemental de l'Etat de Savoie

Validité des documents émis par le CGES  
confirmée par le T.G.I. d'Albertville

Arrêté du 10 novembre 2017 n°1324/17  
Parquet 170900005

Validité des documents émis par le CGES

Vous souhaitez bénéficier de l'identité Savoyenne ?

Les cartes d'identités et permis de conduire sont disponibles en remplissant le formulaire ci-dessous, en envoyant les pièces justificatives, et en procédant au virement bancaire sur le compte mentionné ci-dessous.

Contactez-nous





– Statue de Gandhi dans le Jardin du Palais des Nations de l'ONU à Genève –

Le **"Cercle International de la Bannière de la Paix"** est le résultat de trente années de présence et d'actions de l'Association française *"Pax Cultura France"*. Ensuite, nous avons voulu UNIFIER toutes les Bannières de Paix dans le monde, afin de promouvoir la Culture pour la Paix, de manière universelle.



Thierry Bécourt  
Président



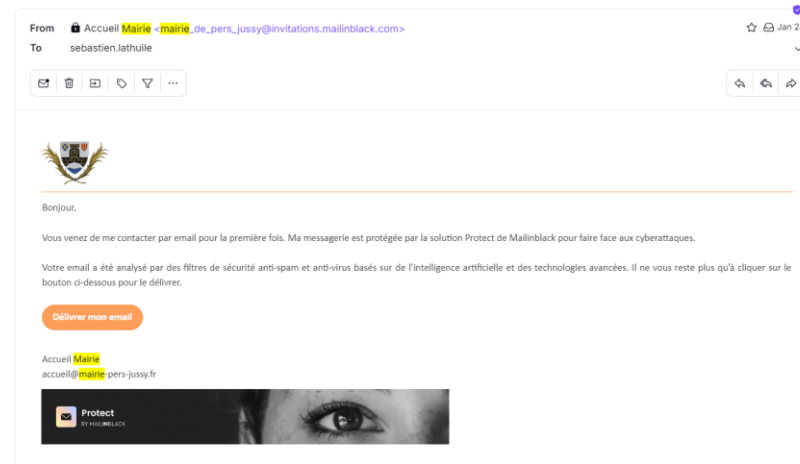
Krishnadas Aubert  
Vice-Président



Juan Pablo Lazo Ureta  
Directeur Exécutif

# Preuve d'envoi

[2] Re: 2eme réunion publique du Gouvernement de l'Etat de Savoie à Pers-Jussy ce dimanche 28 janvier 2024



PJ

**Gouvernement de Savoie- Reunion Pers-Jussy - 28 janvier 2024.jpg**

Le Gouvernement de l'État de Savoie a le plaisir de vous convier à sa NOUVELLE RENCONTRE

**Dimanche 28 janvier 2024**  
9h - 18h

Réservation conseillée par email à : [gouv-savoie.communication@proton.me](mailto:gouv-savoie.communication@proton.me)

**ENTREE 10 €**

**PARTIE SALEE DU REPAS TIREE DU SAC**  
VENTE DE BOISSONS

NOUS SOLICITONS CHACUN À APPORTER UN PLAT SUCRÉ (TARTE, CAKE ...) QUE NOUS VENDRONS AU BÉNÉFICE DU G.E.S. POUR PARTICIPATION AUX FRAIS DE PUBLICATION, ORGANISATION, LOCATIONS, DÉPLACEMENTS ...

salle communale  
1825 route de Reignier  
74930 PERS JUSSY

[www.cges-gouv.com](http://www.cges-gouv.com)

**Gouvernement de Savoie- Reunion Pers-Jussy - 17 decembre 2023.jpg**

Le Gouvernement de l'État de Savoie a le plaisir de vous convier à sa NOUVELLE RENCONTRE

**Dimanche 17 decembre 2023**  
9h - 18h

Réservation conseillée par email à : [gouv-savoie.communication@proton.me](mailto:gouv-savoie.communication@proton.me)

**ENTREE 10 € échangés avec 10 Livres Savoie**

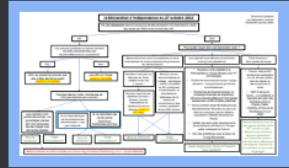
VENTE DE BOISSONS ET SANDWICHES

NOUS SOLICITONS CHACUN À APPORTER UN PLAT SUCRÉ (TARTE, CAKE ...) QUE NOUS VENDRONS AU BÉNÉFICE DU G.E.S. POUR PARTICIPATION AUX FRAIS DE PUBLICATION, ORGANISATION, LOCATIONS, DÉPLACEMENTS ...

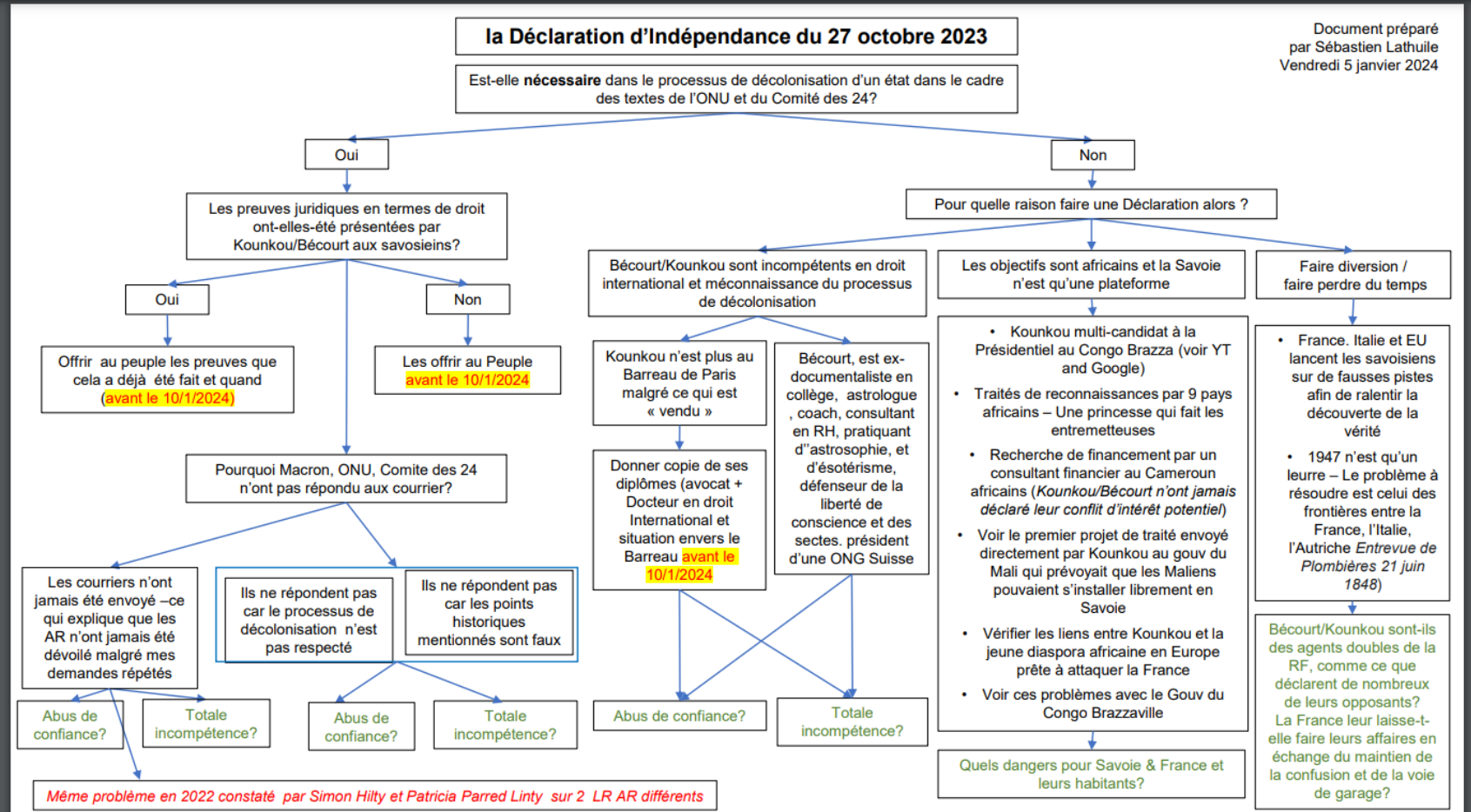
salle communale  
1825 route de Reignier  
74930 PERS JUSSY

[www.cges-gouv.com](http://www.cges-gouv.com)





1



Mail au Procureur de Bonneville

26 janvier 2024

Aucune réponse au 2 février 2024

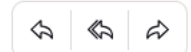
CC Mairie de Pers-Jussy

Aucune réponse au 2 février 2024

From  sebastien.lathuile <sebastien.lathuile@protonmail.com>

☆ ↗ @ Jan 26

To accueil-bonneville@justice.fr, accueil@mairie-pers-jussy.fr



Bonjour,

Pourriez-vous transmettre le mail ci-dessous au Procureur de la République **EN URGENCE** n'ayant reçu aucune réponse de la Maire de Pers-Jussy?

Merci.

Cordialement.

Sébastien LATHUILE



----- Forwarded Message -----

From: Sébastien Lathuile <sebastien.lathuile@protonmail.com>

Date: On Wednesday, 24 January 2024 at 08:47

Subject: 2eme réunion publique du Gouvernement de l'Etat de Savoie à Pers-Jussy ce dimanche 28 janvier 2024

To: accueil@mairie-pers-jussy.fr <accueil@mairie-pers-jussy.fr>

Chère Madame le Maire,

Saviez-vous que le Gouvernement de l'Etat de Savoie organisait une réunion publique dans votre salle communale ce dimanche 28 janvier ? Avez-vous autorisé cette location ou ce prêt de la salle ?

Le gouvernement n'ayant encore aucune réalité juridique malgré ce qu'il aime annoncer, quelle est la personne physique ou morale qui a contracté avec les services de votre **mairie** ?

Quelles sont les conséquences si cette salle est a été loué par une association connue de la **mairie** et « sous-louée »/ mise à disposition du Gouvernement de l'Etat de Savoie ? Est-ce légal?

Vous trouverez en pièces jointes les affiches de la réunion de dimanche mais aussi de celle du 17 décembre dernier.

Je reste à votre disposition pour répondre à vos questions supplémentaires ayant été le Ministre des Finances de ce gouvernement jusqu'au 27 décembre 2023 et ayant décidé de prévenir mes concitoyens savoisiens de la réalité de ce gouvernement qui collecte des dons ([Lien](#)) et des paiements ([Lien](#)) pour des permis de conduire et des cartes d'identité GES avec paiement sur le compte d'une ONG Suisse, le Cercle de la Bannière de la Paix dont le Président est aussi le Président de l'Etat de Savoie ([Lien](#)). Ma démission est en partie dû à cela.



Le Dauphiné Libéré s'intéressant aux activités du gouvernement ([État de Savoie : les magistrats sommés de devenir Savoisiens ou de partir en France](#)), je leur adresse une copie de ce courriel sur leur messagerie.

Si cette réunion remplit toutes les conditions de légalité et que vous acceptiez sa tenue, auriez-vous l'amabilité de faire afficher sur la porte d'entrée de la salle communale la pièce jointe (*Gouvernement de Savoie -Schéma logique -Supercherie ou vrai gouvernement*). ? Le gouvernement auquel j'ai adressé ce document par email n'y a jamais répondu.


Cordialement.

Sébastien Lathuile

---

**435.88 KB** 3 files attached

 Gouvernemen... nt.pdf 140.61 KB


 Gouverneme... 24.jpg 154.84 KB

 Gouverneme... 23.jpg 140.43

---

Mail de Philippe Cortay  
1 février 2024

URGENT - Etat de Savoie et ONG suisse

From  CORTAY Philippe <philippe.cortay@ledauphine.com>  
To sebastien.lathuile

☆ Yesterday



Bonjour monsieur Lathuile,

Je me suis penché avec intérêt sur votre mail, reçu en copie par le Dauphiné libéré.

Vous y mentionnez un possible détournement des dons vers une ONG suisse, présidée par le président de l'Etat de Savoie.

Je vous cite : *“Je reste à votre disposition pour répondre à vos questions supplémentaires ayant été le **Ministre des Finances de ce gouvernement jusqu’au 27 décembre 2023 et ayant décidé de prévenir mes concitoyens savoisiens de la réalité de ce gouvernement qui collecte des dons (Lien) et des paiements (Lien) pour des permis de conduire et des cartes d’identité GES avec paiement sur le compte d’une ONG Suisse, le Cercle de la Bannière de la Paix dont le Président est aussi le Président de l’Etat de Savoie (Lien). Ma démission est en partie dû à cela.**”*

Dans la copie reçue de votre mail, les liens hypertexte ne fonctionnent pas.

En allant sur le site de la Direction aux affaires savoisiennes (DAS), pour ce qui est de la rubrique dons, on trouve le compte suivant : **IBAN** : FR76 1054 8000 3670 1019 1621 973 / **BIC** : BSAVFR2CXXX. Par contre, aucun N° de compte n’est donné pour ce qui est du paiement des pièces d’identités, plaques minéralogiques et permis de conduire.

Or sur le site de l’ONG “Cercle international de la bannière de la paix”, à la rubrique donation, on trouve ce N° de compte : **IBAN** : CH55 0900 0000 1541 6494 2 / **BIC** : POFICHBEXXX

Si vous avez des documents attestant d'un compte commun Etat de Savoie et ONG suisse (et tout autre document mettant en doute la probité la gestion de l'Etat de Savoie), je serais intéressé d'en prendre connaissance.

Si vous voulez me permettre d'avance dans mon enquête, merci de me les retourner par mail et/ou me joindre à l'un des numéros de téléphone ci-dessous.

Bonne journée,

Philippe Cortay

## Philippe CORTAY

Journaliste / agence de Cluses

(74)

**LE DAUPHINE**  
SAVOIE


**cebra**  
GROUPE

04 50 18 40 71 – 06 46 41 71 16



PENSEZ À L'ENVIRONNEMENT AVANT D'IMPRIMER CE MESSAGE  
Si vous lisez ce message en dehors de vos heures de travail,  
merci de ne le traiter qu'en cas d'urgence avérée.

Mon mail à Philippe Cortay  
Et CC à Fabrice Dugerdil  
5 février 2024

From  sebastien.lathuile <[sebastien.lathuile@protonmail.com](mailto:sebastien.lathuile@protonmail.com)>  
To CORTAY Philippe, Fabrice

☆ ↗ @ 19:01



Bonjour Monsieur Cortay,

Merci pour votre réponse qui arrive 8 jours après avoir contacté votre journal via la section « **reporter un fait divers** » et 5 jours après la tenue de la réunion du Gouvernement de l'Etat de Savoie à la salle communale de Pers-Jussy dimanche dernier et dont je soulevais la légalité de la tenue.

Le DL devrait revoir les moyens techniques pour contacter ses journalistes. Une messagerie qui ne supporte pas les liens hypertextes, ni ne permet de joindre des pièces jointes paraît peu adaptée à la nature de votre activité de presse.

Je vous joins en PJ dans un PDF mes mails :

- A la Maire de Pers-Jussy dont vous avez eu copie.
- Au Procureur de la République de Bonneville envoyé vendredi dernier n'ayant pas reçu de réponse de Pers-Jussy
- Je vous joins aussi la pièce-jointe (Gouvernement de Savoie -Schéma logique -Supercherie ou vrai gouvernement) que la Mairesse et le Procureur ont reçu mais pas vous

Vous découvrirez que je décrivais des faits du Gouvernement de l'Etat de Savoie (GES) et anciennement (avant la Déclaration d'Indépendance du 27 octobre 2023) Conseil Gouvernemental de l'Etat de Savoie (CGES) dont le Président est Thierry Bécourt et le Garde des Sceaux est Dominique Kounkou. Je ne parlais nullement de l'Etat de Savoie et de la Direction des Affaires Savoisiennes de Fabrice Dugerdil.

Je suis d'ailleurs extrêmement surpris que vous fassiez l'amalgame. En voilà les raisons :

- Dans mon mail à la Maire de Pers-Jussy dont vous avez reçu copie j'écris ceci : « Le Dauphiné Libéré s'intéressant aux activités du gouvernement ([État de Savoie : les magistrats sommés de devenir Savoisiens ou de partir en France](#)), je leur adresse une copie de ce courriel sur leur messagerie »
- Vous êtes-vous-même l'auteur de cet article (<https://www.ledauphine.com/insolite/2024/01/18/etat-de-savoie-les-magistrats-sommes-de-devenir-savoisiens-ou-de-partir-en-france>)

- La photo qui illustre l'article permet de voir que les courriers adressés aux magistrats de Bonneville proviennent du Gouvernement de l'Etat de Savoie et non de l'Etat de Savoie ni de la Direction des Affaires Savoisiennes que vous mentionnez dans ce courriel
- Vous constatez justement que les coordonnées bancaires de la Direction aux affaires savoisiennes (DAS) ne correspondent pas à celle du Cercle de la Bannière de la Paix, l'ONG suisse Vous auriez pu facilement visiter le site de l'ONG, découvrir que son Président est Thierry Bécourt et qu'il est aussi Président de GES ce que dévoile une simple recherche sur Google. D'ailleurs dans mon mail à la Mairesse dont vous avez eu copie j'écris « le Cercle de la Bannière de la Paix dont le Président est aussi le Président de l'Etat de Savoie

En conclusion, je me dois d'énoncer les faits suivants et de vous demander des explications claires :

- La rédaction du DL et/ou vous-même semblent avoir volontairement ignoré mon message pendant 8 jours afin que la réunion du GES de dimanche se déroule comme prévu. Pourquoi ?
- Vous ne mentionnez pas avoir pris contact avec la Maire de Pers-Jussy concernant les conditions de la location de la salle communale, le GES n'étant ni une personne physique ni un personnel moral pouvant contracter avec une commune. Ce point est un des points de mon courrier à la Maire. Pourquoi ? Pensez-vous le faire ?
- Il m'a été reporté que Thierry Bécourt a déclaré durant cette réunion que les prochaines réunions se passeraient à Albertville. Selon mes recherches cette réunion était la 3eme à Pers-Jussy. La Maire a pris connaissance de mon mail et a décidé d'interdire les prochaines ? Le Procureur est-il intervenu ? Comment le CGES a pu organiser ses réunions dans le passé dans d'autres communes rurales apparemment sans encombre et apparemment sans possibilité de contracter ? Etes-vous prêts à faire des recherches ?

Vous faites un amalgame entre le GES et Etat de Savoie/Direction des Affaires Savoisiennes sans avoir pris en compte ce que j'écrivais et sans avoir fait la moindre recherche. Pourquoi ? Manque de professionnalisme ? Directive de votre hiérarchie ? Il est intéressant de noter que France Bleu Pays de Savoie a fait la même chose le 2 janvier 2024 (<https://www.francebleu.fr/emissions/on-n-est-pas-a-l-abri-d-faire-une-bonne-emission/la-savoie-independante-1301384>)

Que doivent penser les Savoisiens de la presse sur leur territoire ? Est-elle aux ordres ? De qui ? Est-ce compatible avec la Charte de Munich qui régit la déontologie de votre profession. J'assume ici que vous êtes journaliste avec une carte de presse. Pourquoi n'avez-vous pas dit dans votre article que Dominique Kounkou a été a de multiples fois candidat à la Présidentiel du Mali, la dernière fois l'été en aout dernier ? Votre article n'en aurait que plus de poids.

Si vous m'offrez des réponses claires et circonstanciées, je vous ferais parvenir un dossier de 46 pages de mails être le GES et moi-meme. Celui-ci se trouve déjà dans mon dossier de lanceur d'alerte auprès de la Cours des Comptes. Il est déjà connu depuis plus de 200 savoisiens et ils expliquent factuellement et par des documents les raisons de ma démission de 27 octobre dernier.

Je transmets l'ensemble de nos échanges de mails à des Savoisiens qui ont compris qui est Thierry Bécourt et le GES et bien évidemment à Fabrice Dugerdil et son association que vous mêlez volontairement (ou pas) à une affaire qui ne le regarde nullement.

Cordialement.  
Sébastien Lathuile